



**Séjour plongée tous niveaux sur les îles d'or à Porquerolles.
12 plongées, du 27 septembre au 04 octobre 2025 à midi**

Date de la sortie : du 27/09/2025 au 04/10/2025

Nombres plongeurs : 15

Niveau minimum : Tous niveaux

Budget indicatifs (hors transports) : 1024€

Comme les 10 années précédentes nous serons accueillis dans le village de vacances des Armées (IGESA) sur l'île de Porquerolles en pension complète en chambre double, du samedi 27 septembre soir jusqu'au 04 octobre midi 2025.

Nous ferons 2 plongées par jour dans le parc naturel des îles d'or dont bien sûr, sur la Gabinière et ses mérus. De plus, en fonction de la météo, des niveaux, PE40 minimum confirmé, et de l'encadrement disponible, nous pourrions plonger sur les épaves locales (Le Grec, Le Donator).

Passage de niveaux possible selon le nombre et la qualification des encadrants.

Ce budget inclut :

- 10 plongées avec blocs, plombs, encadrées par les encadrants de Plongée Arc-en-ciel
- Pension complète du 28 septembre au 03 octobre, dîner inclus le 27/09 et le petit déjeuner samedi 04/10/2025
- Une contribution de 10€ pour le séjour au titre de notre « Engagement pour la nature »

Ce budget n'inclut pas :

- Le supplément chambre individuel
- Le trajet A/R depuis Paris jusqu'à l'île de Porquerolles train ou avion + bus gare de Hyères => Tour fondue+ bateau entre Tour fondue et Porquerolles
- La location de matériel sur place
- Les frais d'encadrement éventuels de 5€ par personne et par plongée pour les plongeurs encadrés

Échéancier de la sortie :

- 349€ après validation de votre inscription dans 3 jours suivant l'inscription
- 349€ pour le 15/05/2025
- 326€ pour le 15/08/2025

Formalités d'inscription :

1. Pré-inscription

**Plongée Arc-en-Ciel - <https://plongearcenciel.org>
Association loi 1901**

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.

Envoyez votre demande de pré-inscription à : voyages@plongearcenciel.org

2. Validation et confirmation

Une fois votre inscription validée, vous disposez de **3 jours** pour effectuer :

- **Le versement des arrhes**, d'un montant de **349€**, par l'un des moyens suivants :
 - **HelloAsso** (lien communiqué après validation)
 - **PayPal**, avec un coût additionnel pour couvrir les frais obligatoires
 - **Virement bancaire**, au pire si vous y tenez vraiment, en précisant votre nom et le nom de la sortie dans le libellé
- **L'envoi du bulletin d'inscription** complété et signé, par mail à l'adresse suivante : voyages@plongearcenciel.org

Conditions de participation :

- Un Certificat d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la plongée sous-marine en cours de validité ;
- Une licence FFESSM en cours de validité ;
- Une assurance complémentaire individuelle accident et assistance en cours de validité ;
- Un carnet de plongées et un justificatif de niveau.

--- La liste principale d'inscription est clôturée dès que l'effectif de 15 personnes est atteint ---

Plongée Arc-en-Ciel - <https://plongearcenciel.org>
Association loi 1901

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.